

La Tour du Crieu Décembre 2018

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Chers amis concurrents,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre concours d'Obéissance.

Les 23 & 24 MARS 2019

Clôture des engagements le 16 mars

Avec toutes nos amitiés cynophiles
La Présidente,
Brigitte BRUNEL

Jugé par
M. Roger MOREAU

Inscriptions & réservations
à envoyer à
Jean-Pascal COMMENGE
4 rue des Gouzis
09290 Le Mas d'Azil

A l'issue des inscriptions,
je vous enverrai un mail
de confirmation avec le jour
de convocation .
Pensez à apporter vos licences,
carnets de travail et de vaccination
Renseignements :
J-Pascal 07 82 37 26 84



CSAU
15 €
Brevet, C11,2&3
15€

CSAU + Brevet
25€
Repas 15€

Menu:
Mounjetade
Ariégeoise

Club Canin de la Tour d'Ariège

Terrain : Chemin de Lasserre 09100 La Tour du Crieu

Siège social : Mairie, 09100 La Tour du Crieu

Présidente : Mme Brigitte BRUNEL – 51 avenue Foch – 09270 MAZERES (06 79 54 50 35 après 18h)

Mail : clubcanintourdariège@gmail.com

Site : clubcanintourdariège.fr



Club Canin de la Tour d'Ariège

Demande d'Engagement

Concours d'Obéissance
Samedi 23 & dimanche 24 mars 2019

Juge M. Roger MOREAU

CSAU		Brevet	
CL1		CL2	CL3
Repas (15€)	Nombre		

Coller votre étiquette
Ici

Chien	Nom (& affixe)	
	Race (ou type)	
	N° Carnet de travail	
Club		
Régionale		
Conducteur	Nom Prénom	
	Adresse	
	Mail	
	Téléphone	

Si le nombre d'engagés est insuffisant, le club se réserve le droit d'annuler le concours

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT

3 étiquettes (2 sur leur support - 1 collée sur l'inscription (facultatif pour le CSAU))

Le **règlement** par chèque à l'ordre du "**Club Canin de la Tour d'Ariège**"

Pour ceux qui souhaitent manger sur place le dimanche : Réservation + règlement

Pour les chiens de 2ème catégorie uniquement : certificat de vaccination antirabique

Pour les mineurs uniquement : Autorisation parentale

Pour les CSAU uniquement :

Pour tous les chiens (LOF ou non LOF) : photocopie de la carte ICAD

Si inscrit au LOF : photocopie du certificat de naissance (ou pedigree)

Carnet de travail non obligatoire pour le CSAU

Engagement à envoyer à : Jean-Pascal COMMENGE,

4 rue des Gouzis 09290 Le Mas d'Azil

Règlement	
Épreuves	
Repas	
Total	

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Les propriétaires de chiens dits dangereux (catégorie II) s'engagent à respecter les dispositions des Lois n°99-5 du 6 janvier 1999 et n° 2008-582 du 20 juin 2008.

Les chiens essorillés, nés après le 28 août 2008, ne peuvent plus participer aux concours d'utilisation.

Signature du conducteur	Signature du Président du Club	Cachet du Club